

Frais de déplacement au Québec du ministre et des titulaires d'un emploi supérieur

Paragraphe 17 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Année financière : 2025-2026

Trimestre : juillet à septembre

Suzanne Roy
Ministre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontre de travail	Du 2025-06-18 au 2025-06-19*	Rivière-du-Loup	- \$	-	174,19	-	- \$	

Carl Renaud

Sous-ministre adjoint - Sous-ministériat des politiques et programmes

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontre de travail	Du 2025-04-22 au 2025-04-25*	Québec	299,02 \$	209,47 \$	473,40 \$	- \$	- \$	
Rencontre de travail	Du 2025-04-28 au 2025-04-29*	Québec	284,53 \$	175,61 \$	- \$	- \$	- \$	
Rencontre de travail	Du 2025-05-07 au 2025-05-08*	Québec	103,05 \$	59,28 \$	170,21 \$	- \$	- \$	
Rencontre de travail	Du 2025-05-19 au 2025-05-22*	Québec	102,41 \$	177,85 \$	510,62 \$	- \$	- \$	
Rencontre de travail	Du 2025-05-27 au 2025-05-30*	Québec	95,27 \$	177,85 \$	510,62 \$	- \$	- \$	
Rencontre de travail	2025-06-10*	Québec	293,33 \$	59,28 \$	- \$	- \$	- \$	
Rencontre de travail	Du 2025-07-08 au 2025-07-09	Québec	315,29 \$	118,56 \$	276,82 \$	- \$	- \$	

Marjorie Forgues

Sous-ministre adjointe - Sous-ministériat au développement et soutien au réseau et à la clientèle

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Rencontre de travail	Du 2025-08-19 au 2025-08-21	Montréal	382,73 \$	177,86 \$	443,79 \$	- \$	- \$	

* Déclaré dans le présent trimestre

Information complémentaire :

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes payées.